



**PRÉFET
DES ALPES-
DE-HAUTE-
PROVENCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
des Alpes-de-Haute-Provence

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Digne-les-Bains, le 6 novembre 2023

Alerte à la bombe dans 9 établissements scolaires des Alpes-de-Haute-Provence ce lundi 6 novembre 2023

Ce lundi 6 novembre, 9 établissements scolaires des Alpes-de-Haute-Provence ont reçu un message électronique porteur de menaces de dépôt d'explosifs dans l'enceinte de l'établissement. Les établissements concernés sont : les collèges de Banon, de Château Arnoux, le collège Gassendi à Digne-les-Bains, celui de La Motte-du-Caire, les collèges Giono et Mont d'or à Manosque, le collège de Seyne ainsi que les cités scolaires de Sisteron et de Barcelonnette.

Immédiatement, en lien avec la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale, les chefs d'établissements ont activé le plan particulier de mise en sûreté (PPMS) des établissements et ont procédé à l'évacuation et à la mise en sécurité des élèves, grâce à l'appui des maires des communes concernées qui ont activé leurs plans communaux de sauvegarde (PCS).

En parallèle, un périmètre de sécurité a été mis en place par la police nationale et par la gendarmerie nationale autour de chaque établissement afin de prévenir tout risque éventuel. Les services de sécurité (25 policiers nationaux, 40 gendarmes et des policiers municipaux) procèdent actuellement à des opérations de recherche d'éventuels explosifs. Sollicitée par le préfet des Alpes-de-Haute-Provence auprès du préfet de la zone de défense et de sécurité Sud, des équipes cynophiles « détection d'explosifs » sont dépêchées sur chaque site pour procéder à la lever de doute.

Compte tenu du niveau « Urgence attentat », du plan Vigipirate, déclaré le 13 octobre dernier à la suite de l'attaque à caractère terroriste qui s'est produite dans un lycée d'Arras, le préfet et l'inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'Éducation nationale, ont pris la décision de ne pas réintégrer les élèves dans leurs établissements aujourd'hui. Les cours sont suspendus en présentiel, la continuité pédagogique est assurée en distanciel pour le reste de la journée. Les élèves internes seront toutefois accueillis ce soir dans leurs établissements respectifs.

Les chefs d'établissements se sont mis en relation avec les familles pour les informer de ces dispositions d'organisation.

Une plainte sera déposée par chaque établissement scolaire auprès de la police nationale ou de la gendarmerie nationale. D'éventuelles poursuites judiciaires seront engagées par l'autorité judiciaire.

**Service de la communication interministérielle
et de la représentation de l'État**

Tél : 04 92 36 72 10

Mél : pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr

Préfecture

8 Rue du Docteur ROMIEU

04016 Digne-les-Bains Cedex